

La Cornouaille s'engage à mieux gérer les camping-cars et vans

Le schéma d'accueil des camping-cars en Cornouaille est enfin bouclé. Il était temps d'organiser l'accueil de ces véhicules de plus en plus nombreux, envahissants et contestés.

Ronan Larvor

● Des gendarmes l'été dernier à la baie des Trépassés, une barrière pour accéder à la plage de la Palue de Crozon, des arrêtés d'interdiction dans tous les sens, sans toujours beaucoup d'effets : les collectivités, en ordre dispersé, tentent de réguler les conséquences de l'attrait de la Cornouaille et surtout son littoral. Elles s'en prennent au symbole le plus voyant, les camping-cars, vans, fourgons, qui déferlent surtout depuis la pandémie.

« Fréquentation parfois anarchique »

Roger Le Goff, président du Pays fousnantais, était bien placé vendredi 6 novembre pour faire le point sur le projet bouclé par Quimper Cornouaille Développement. « Il nous faut fluidifier les circulations touristiques, dit-il. Certains sites sont incompatibles,

notamment en bord de mer avec une fréquentation anarchique et il y a des tensions avec les riverains ». Et parfois des échanges agressifs avec les élus. « Les gens sont épris de liberté sans respecter ce qui est mis en place, avait justifié Nadine Kersaudy, maire de Clédén-Cap-Sizun, en début d'année. Nous ne refusons pas les camping-cars mais il y a trop de gens qui s'installent dans les espaces sensibles ». L'élue ajoutait que des élus de sa commune avaient été insultés en tentant d'intercéder.

À quelques encablures de la Cornouaille, l'affaire de la plage de la Palue à Crozon illustre aussi le problème. Le site prisé des surfeurs ne peut plus supporter l'afflux de véhicules qui doivent traverser un village aux rues étroites. La municipalité a donc décidé d'en limiter l'accès, suscitant une vague de critiques visant les élus.

« La crise sanitaire liée à la covid a eu des répercussions lors de la



Le stationnement sauvage sur le parking de la baie des Trépassés n'est plus toléré. Les élus financent le passage de réservistes de la gendarmerie pour la période du 12 juillet au 15 août. Photo d'archives Henri Camus

saison 2020 : hausse de la fréquentation, impacts paysagers, fragilisation des sites sensibles, ajoute Roger Le Goff. Camping-cars et vans sont en fait l'illustration, car ils sont plus visibles et plus encombrants, de l'hyperfré-

quentation du territoire ». Jusqu'à présent chaque collectivité tentait de gérer les problèmes de son côté. Nombre d'arrêtés ont été pris par les communes pour interdire le stationnement sur de petites routes de bord de mer,

« avec le risque de reporter le problème chez les voisins ».

« Une offre adaptée à l'année »

« Nous voulons organiser une offre à l'année pour ces visiteurs pour les capter plus durablement, souligne Roger Le Goff. Il ne s'agit pas d'interdire, ni seulement d'aménager des stationnements adaptés mais de mettre en place des circuits pour que ceux-ci restent plus longtemps sur le territoire ». L'enjeu économique est aussi dans toutes les têtes. La capacité d'accueil sera maintenue et même augmentée mais les stationnements anarchiques seront bannis et une signalétique sera créée pour le territoire comme alternative aux prescriptions issues des réseaux sociaux. Dans un premier temps, le schéma proposera la réhabilitation ou la création de deux aires dans chacune des sept communautés du pays avec des accompagnements financiers.

Les collectivités cornouaillaises, communes et EPCI seront libres d'adhérer au schéma. Certaines sont déjà partantes comme Pont l'Abbé, Locronan, Le Juch, la Forêt-Fouesnant, Douarnenez.